

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 septembre 2015

Le samedi 12 septembre 2015, salle du Coq, rue du Coq à la Souterraine (23300), les adhérents du Club du Bouvier des Flandres et des Ardennes se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Une feuille de présence a été établie et dûment signée par les adhérents présents en leur nom propre. Il y avait 25 présents sur les 296 adhérents autorisés à voter.

M Bernard Lagnié, en sa qualité de président du Club du Bouvier des Flandres et des Ardennes, préside l'Assemblée Générale.

Le secrétariat est assuré par Mme Annie Lombardi en sa qualité de secrétaire générale du club du Bouvier des Flandres et des Ardennes.

Les autres membres du comité présents à cette Assemblée Générale étaient : Mesdames Michèle Gaulier – Corinne Jessin - Christiane Lagnié – Liliane Obert - Michèle Serpaggi – ainsi que Messieurs Jean –François Kranklader – Claude Lefranc et Thierry Lhote  
Le président, après avoir souhaité la bienvenue aux participants et remercié les personnes qui ont bénévolement préparé les repas du vendredi soir pour accueillir les participants aux concours du samedi, ouvre la séance à 18h50 en demandant d'observer une minute de silence en mémoire de Monsieur Jean Marie DENECE, décédé quelques jours auparavant. M J M Denece était le propriétaire de TULASNE de la GENESIS, bouvier des Flandres remarquable et remarqué. Il espère qu'il y aura d'autres bouviers pour lui succéder.

Le président lit ensuite l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Rapport moral du président
- Compte rendu d'activité de la secrétaire
- Compte rendu des commissions
- Compte rendu de la trésorière pour l'exercice 2014 à approuver
- Budget prévisionnel 2015 à approuver
- Questions diverses

et donne lecture de son rapport moral

### 1. Rapport moral du Président

« Comme chaque année, cette assemblée générale va nous permettre de voir ce qui s'est passé depuis le mois de septembre 2014. Comme toujours, les différents grands rendez-vous, qu'ils soient de travail ou de beauté, ont été la preuve que nos bouviers n'ont rien perdu de leurs qualités, bien qu'il semble que certaines dérives voudraient percer (taille, poil entre autre, toilettage trop sophistiqué...).

Pour pouvoir établir des statistiques utiles, nous demandons aux juges de beauté de nous faire un compte rendu après chaque exposition afin d'attirer l'attention des éleveurs pour corriger ce qui peut l'être, au niveau de la morphologie, de la texture du poil, de la taille et du caractère.

Depuis le 1er juillet 2015, les chiens qui sont essorillés ne peuvent plus concourir dans les diverses manifestations. De nouvelles exigences sont demandées pour le titre de champion de France : Test ADN et radio de la dysplasie A ou B.

Nous regrettons le peu de participants à cette Nationale d'Elevage qui je l'espère se passera sans problème malgré les modifications de dernière heure que nous avons été obligés de faire. M Barenne n'ayant que 19 femelles à juger, nous a téléphoné et proposé de demander à M Romano d'officier à sa place. Nous avons accepté, compte tenu des économies substantielles que cela pouvait faire au club.

Je vous rappelle que le 05 décembre auront lieu au siège de la Société Centrale Canine, les élections pour renouveler une partie du comité. 9 postes sont à pourvoir. Je souhaite que le nombre de candidats soit supérieur à celui des postes disponibles.

N'hésitez pas à vous présenter.

A la demande de la Société Centrale Canine, après cette Assemblée Générale, se tiendra une Assemblée Générale Extraordinaire afin d'entériner les modifications des statuts et du règlement intérieur du Club.

Les statuts du Club ne seront pas modifiés, seul l'article 16bis de notre règlement intérieur concernant la procédure de consultation d'urgence nous a paru obsolète et nous soumettrons à votre approbation les modifications que nous voudrions apporter à cet article, à l'AGE qui fera suite Assemblée Générale Ordinaire.

Cependant, selon l'article 20 de nos statuts « ... Pour délibérer valablement ; l'AGE doit être composée du ¼ au moins des sociétaires. Le ¼ des sociétaires n'étant pas réuni (25 présents sur 296 inscrits) l'Assemblée Générale Extraordinaire sera immédiatement transformée en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 20 des statuts du Club.

Je vous remercie de votre présence et de votre désir de voir notre bouvier toujours sage et hardi.

Je passe maintenant la parole à notre secrétaire.

### 2. Compte rendu d'activité de la secrétaire

« Bonsoir à tous.

Je ne retiendrai pas très longtemps votre attention, en tant que Secrétaire Générale, je travaille en étroite partenariat avec notre président en ce qui concerne le travail administratif. Je ne vous abreuve pas non plus de chiffres, les responsables des Commissions le feront pour moi.

Mais c'est en tant que chargée de collecter les résultats d'exposition que je vais m'adresser à vous. Quel rôle ingrat que cette tâche! M'excuser auprès de certains adhérents, oui je le pourrais car je veux bien admettre qu'il y a de temps en temps des erreurs de saisie, des omissions mais toutes ne me sont pas attribuables.

Pour les résultats que vous pouvez lire sur les bulletins, je reprends les slips que je reçois de la SCC parfois 3 ou 4 mois après l'exposition concernée (à l'heure actuelle, je n'ai encore pas reçu les slips du championnat de France du mois de juin). Ces slips ne sont pas toujours lisibles et je ne suis pas polyglotte. Pour les résultats que vous lisez sur le site systématiquement les fichiers de résultats de Cedia qui apparemment comporte des erreurs.

Il est donc inutile, vous le comprenez bien, de m'agonir de reproches par téléphone, d'envoyer des lettres recommandées avec AR à notre président. Il suffit de me le demander pour que ces erreurs soient corrigées.

Le président prend la parole pour expliquer qu'il a reçu un mail de la SCC lui demandant si le club du Bouvier des Flandres et des Ardennes acceptait de ne plus recevoir les slips correspondant aux résultats des expositions. La SCC souhaite arrêter ces envois qui représentent un coût très élevé. Le président a refusé, souhaitant continuer à recevoir ces slips, seul moyen que nous avons de suivre nos bouviers au niveau de la morphologie, de la texture du poil, de la taille, du caractère.

La secrétaire reprend la parole pour finir son compte-rendu

« Un grand merci à toutes et à tous de m'avoir écouté et d'avoir répondu présents. Je passe la parole à Christiane Lagnié, responsable de la Commissions Elevage et responsable des Délégations.

### 3. Compte rendu des commissions

#### • Commission Elevage

« En tant que responsable de la Commission d'élevage, je fais paraître sur le site les annonces de portées déclarées par les éleveurs. Malheureusement, certains éleveurs ne me transmettent que les chiots restant disponibles et non pas la totalité des naissances.

De même les portées retenues et vendues n'arrivent pas à ma connaissance de ce fait je ne peux dire le nombre exact de naissances sans compter les éleveurs ne faisant pas partie de notre club. Il faut donc se référer à la SCC. »

#### • Responsable des délégations

« En tant que responsable des délégations, je relance régulièrement les délégués pour qu'ils demandent des spéciales de race dans leur département ou région, qu'ils organisent des rassemblements. Mon grand regret est le manque de motivation de certains qui ne prennent pas leur responsabilité à cœur.

Je demande de nouveau aux éleveurs de faire connaître aux délégués les chiots arrivant dans leur régions de façon à faciliter leur travail et devoir de faire connaître le club et son importance ».

#### • Commission Utilisation

##### Activité 2014

Le Club du Bouvier des Flandres peut être fier de l'année 2014 car nos bouviers se sont distingués dans diverses disciplines, sur de beaux événements comme le **Grand Prix SCC pour le ring**, en **Coupe du monde du Berger Français et du bouvier des Flandres pour le RCI et Obéissance**, en **Championnat de France du travail Pratique en Campagne** et en **challenge Marcel Servet pour le concours Pistage des Berger Français et Bouviers des Flandres**.

Tous les utilisateurs qui s'efforcent d'honorer ces grands rendez-vous sont chaleureusement remerciés par le CBF

Le RCI et Mondioring toujours encore peu « fréquentés » mais les utilisateurs dans cette discipline s'appliquent consciencieusement.

Le RING reste encore la discipline la plus active et pratiquée par le plus grand nombre de chiens, soit 20 chiens régulièrement engagés. Dont 1 Bouvier des Ardennes

En 2014, nous répertorions 5 brevets, et 67 participations en compétition réparties sur les 3 échelons et une présence plus forte dans les échelons 2 et 3.

A noter que la saison de pré-sélectifs ring de Dixie, lui a permis d'être sélectionnée aux sélectifs 2015. Voici une bouvière qui réussit à se distinguer simultanément dans 2 disciplines.

Les disciplines « pistage » Français et FCI sont pratiqués par 6 à 8 bouviers et la Recherche Utilitaire par 4 bouviers dont 1 Ardennes

##### Aptitudes et caractère 2014

1 seule Manifestation a donné la possibilité de passer ces tests : la NE en Septembre 2014

Nous restons sur la tendance dessinée par les années précédentes.

Le taux de réussite des évaluations d'aptitudes naturelles TAN et CANT reste toujours inférieur à 45 % contre un 100 % pour les tests de caractère.

Les femelles ont été plus nombreuses à se présenter à ces tests et leurs taux de réussite plus fort (64 %) que celui des mâles (55%)

La parole est donnée à la trésorière.

Race	Bouv. Flandres.	↕
Année	2014	↕

Nombre de Nom		Sexe	
Caractère	Résultat	F	M
☐ CSAU	APTE	6	3
<b>Total CSAU</b>		<b>6</b>	<b>3</b>
☐ CANT	AJOURNE	2	2
	APTE	3	2
<b>Total CANT</b>		<b>5</b>	<b>4</b>
☐ TAN	AJOURNE	1	4
	APTE	2	2
<b>Total TAN</b>		<b>3</b>	<b>6</b>
☐ TEST	APTE	4	
<b>Total TEST</b>		<b>4</b>	
☐ TC	AJOURNE	1	
	APTE	1	1
<b>Total TC</b>		<b>2</b>	<b>1</b>

Race	Bouv. Ardennes	↕
Année	2014	↕

Nombre de Nom		Sexe	
Caractère	Résultat	F	
☐ TAN	APTE	1	
<b>Total TAN</b>		<b>1</b>	

### 4. Compte-rendu de la trésorière pour l'exercice 2014 à approuver

Madame Liliane Obert, trésorière du Club du Bouvier des Flandres et des Ardennes, présente le résultat financier au 31 décembre 2014.

Le détail du rapport est accessible à tous à la fin du PV. Si un poste paraît sombre, Mme Obert précise qu'elle se tient à la disposition des adhérents pour leur fournir des explications.

Après quelques explications fournies sur certains postes par la trésorière, le président demande aux adhérents de l'Assemblée Générale de procéder au vote du quitus, à main levée.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité (25 votes pour). dès lors quitus de sa gestion est donné à la trésorière pour l'exercice 2014 écoulé.

### 5. Budget prévisionnel 2015 à approuver

Madame Obert présente le budget prévisionnel 2016.

Le président demande à l'Assemblée de l'approuver à main levée. Il est approuvé à l'unanimité (25 votes pour).

### 6. Questions diverses

Aucune question n'a été posée par courrier. Pour le Président : « tout va bien si j'étais optimiste mais j'aurais aimé que ce soit plus brillant »

Madame Chantal LeClainche revient sur l'obtention du CAC le lendemain et demande si un chien doit obligatoirement être titulaire d'un TAN, TEST ou CANT ou être en classe travail pour prétendre à l'attribution du CAC ou de sa Réserve. Il lui est répondu que oui. Cette clause est inscrite dans le règlement de l'exposition.

Annie Lombardi fait remarquer à Mme Gaulier, que ce point du règlement avait été décidé en réunion de comité le 07 mars 2009.

Madame Lagnié informe les adhérents que les régions PACA et Rhône Alpes s'associeront pour organiser une Régionale d'Elevage à Aix-en-Provence.

Aucune autre question n'étant posée, le président déclare L'Assemblée Générale Ordinaire close.

Il est 19h30.

Il relit l'article 20 des statuts du club. Nous sommes 25 adhérents présents. Nous ne sommes pas le ¼ des inscrits nous ne pouvons donc pas tenir une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le président déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire close à 19h32 et à 19h34 ouvre une Assemblée Générale Ordinaire pour ratifier le nouvel article 16bis de nos statuts.

Il lit l'article 16bis des statuts du Club concernant la Procédure de consultation d'urgence

« En cas d'urgence, à titre exceptionnel et lorsque la prochaine réunion du Comité ne peut se tenir valablement avant moins de 45 jours, le président peut consulter les membres du Comité par lettre recommandée avec accusé de réception. Ceux-ci disposent d'un délai de 15 jours à compter de la réception de la lettre de saisie pour faire parvenir leurs objections au Président. La décision est acquise si aucun des membre ne fait connaître une opposition dans les 15 jours »

Et propose l'Article 16bis modifié

« En cas d'urgence, à titre exceptionnel et lorsque la prochaine réunion du Comité ne peut se tenir valablement avant moins de 45 jours, le président peut consulter les membres du Comité par courrier électronique avec confirmation de lecture. Ceux-ci disposent d'un délai de 7 jours à compter de la réception du courrier électronique pour faire parvenir leurs objections au Président. La décision est acquise en cas de non réponse ou à la majorité des réponses ».

Les modifications de l'article 16bis sont approuvés à l'unanimité (25 votes pour). L'ensemble des modifications sera consignée dans les nouveaux statuts qui seront joints au présent compte rendu.

L'Assemblée Générale est close à 19h37

Le président remercie tous les adhérents présents à cette assemblée et leur donne rendez-vous l'année prochaine à la Souterraine où se déroulera de nouveau la Nationale d'Elevage les 24 et 25 septembre 2016

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et la secrétaire.

La secrétaire  
Annie Lombardi

Le Président  
Bernard Lagnié

## EXPLOITATION GENERALE au 31 décembre 2014

Depenses		Recettes	
Bulletin n°40	1 498,91 €	16 Acifs bulletins électroniques	36,00 € 576,00 €
Bulletin n°41	1 207,44 €	135 Acifs bulletins papier	40,00 € 5 400,00 €
	2 706,35 €	18 Couples bulletins électroniques	22,50 € 405,00 €
Affranchissements bull. n° 40/41	759,36 €	94 Couples bulletins papier	25,00 € 2 350,00 €
<b>AFFRANCHISSEMENTS</b>		1 Membre étranger bulletin électronique	53,00 € 53,00 €
Affranchissements 1er rappel	87,50 €	2 Couples étrangers bulletin électronique	31,00 € 62,00 €
Affr. 2eme rappel avec AR	109,65 €	6 Membres bienfaiteurs	59,00 € 354,00 €
Envois convocations AG	283,22 €	24 Adhésions découvertes	20,00 € 480,00 €
Envois de coupes	227,52 €	<b>296 Adhérents 2014</b>	<b>9 680,00 €</b>
Affranchissements divers	382,51 €		
	1 090,40 €	Recette boutique du Club	714,50 €
FOURNITURES de BUREAU	674,43 €	Reliquat affaire Club/ Mme Chabal	243,99 €
AUTRES CHARGES		Intérêts livret A	254,03 €
Participation coupe des Clubs	150,00 €	Ristournes SCC	465,00 €
Redevance Internet	364,02 €	DONS (Voir détails)	253,00 €
Assurances	614,46 €	Profits sur exploitation antérieure Dons Spéciale de Maltot M. Clémence	30,00 €
Déplacements Président SCC	130,80 €		
Réunions de Comité	301,65 €		
Convivialités Expos. Spéciales	518,21 €		
Achats de récompenses Médailles	301,27 €		
Achats pour la boutique	393,35 €		
Participation au salon de l'agriculture	40,00 €		
Publicité	230,00 €		
Redevance SCC sur excecice antérieur	3,00 €		
Redevance SCC	39,93 €		
	3 086,69 €		
NATIONALE D'ELEVAGE 2014	7 663,42 €	NATIONALE D'ELEVAGE 2014	5 689,00 €
Indemnités kilométriques Comité	10 874,00 €	Dons d'indemnités kilométriques Comité	10 874,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>26 854,65 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>28 203,52 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>1 348,87 €</b>		

## BILAN 2014

ACTIF				PASSIF	
<b>IMMOBILISATIONS</b>				<b>COMPTE ASSOCIATIF</b>	
MATERIEL	BRUT	AMMORTISSEMENTS	NET	Résultats de 1997 à 2013	-13 805,52 €
Secrétariat	1 986,74	1 986,74	0,00 €	Résultats 2014	1 348,87 €
Secrétariat	1 536,94	1 536,94	0,00 €		
Trésorier	2 490,25	2 490,25	0,00 €		
Photocopieur	1 057,50	1 057,50	0,00 €		
PC Bulletins	1 080,95	1 080,95	0,00 €		
PC Base de données	1 199,00	1 199,00	0,00 €		
<b>TRESORERIE</b>					
Livret A de la Poste			18 010,13 €		
Banque			3 841,77 €		
Caisse			51,93 €		
<b>TOTAL</b>			<b>21 903,83 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 903,83 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2015

DEPENSES		RECETTES	
Bulletins	3 800,00 €	Adhésions	10 000,00 €
Affranchissement bulletins	1 800,00 €	Ventes boutique	1 000,00 €
Affranchissements avec AR	100,00 €		
Affranchissements divers	600,00 €		
Fournitures de bureau	500,00 €		
Redevance Internet	400,00 €		
Déplacements Président	250,00 €		
Assurances	600,00 €		
Redevance SCC	70,00 €	Ristourne SCC	400,00 €
Réunions du Comité	300,00 €	Intérêts livret A	200,00 €
Convivialité spéciales Expos	600,00 €		
Achats de coupes	800,00 €		
Achats boutique	400,00 €		
Publicité	300,00 €		
Concours Agricole	80,00 €		
Nationale d'élevage	7 000,00 €	Nationale d'Eleavage	7 000,00 €
Elections 2015	1 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>18 600,00 €</b>	<b>TOTAL des RECETTES</b>	<b>18 600,00 €</b>

## RESULTATS NATIONALE D'ELEVAGE du CBF 2014 La Souterraine

DEPENSES		RECETTES	
Cadeaux aux exposants	691,68 €	<b>ENGAGEMENTS CHIENS</b>	<b>Nombre</b>
Cadeaux juges et H.A	413,65 €	1 <sup>er</sup> chien à 36 €	36 1 296,00 €
Cadeaux concurrents ring Tee Shirts	224,43 €	2 <sup>eme</sup> chien à 32 €	10 320,00 €
	1 329,76 €	3 <sup>eme</sup> chien à 25 €	3 75,00 €
Convivialité Assemblée générale	59,53 €	Vétérans à 15 €	4 60,00 €
Hébergement Juges et H.A	687,30 €	Confirmations à 30 € HC	2 60,00 €
		1 <sup>er</sup> chien non adh. à 40 €	8 320,00 €
<b>INDEMNITES JUGES</b>		2 <sup>eme</sup> chien non adh. à 36 €	1 36,00 €
M. AUBRY Juge concours Ring	190,00 €	Total des engagements	64 2 167,00 €
Mme NICOLAS Juge conformité	206,00 €		
M. LENEUF Juge conformité	260,00 €	Lots d'elevages à 20 €	3 60,00 €
M. PILLARD Juge CANT	100,00 €	Cants à 20 €	14 280,00 €
	756,00 €	Csau à 16 €	13 208,00 €
<b>INDEMNITES HOMMES ASSISTANTS</b>		Concours ring à 16 €	7 112,00 €
M. MADELENAT	63,00 €	Confirmation à 30 €	1 30,00 €
M. MURAT	192,00 €	Paires à 15 €	1 15,00 €
M. TONIN	180,00 €	Couples à 15 €	2 30,00 €
	435,00 €	Paire non adh. à 17 €	1 17,00 €
Récompenses deux lots d'Elevages	265,00 €	Vente billets tombola	200,00 €
Cédia catalogues + carnets juges + envoi	391,56 €	<b>DONS</b>	
Redevance CANT	39,00 €	M. Lefranc	4,00 €
Envois de récompenses au concurrents du CANT	8,25 €	Mme Nicolas	206,00 €
Redevance Ring	34,00 €		
Achat d'appats concours ring	10,22 €		
Achat feuilles jugements ring	10,50 €		
Achats de coupes Trophées de France	804,17 €	<b>REPAS</b>	
Achats pour la tombola	137,99 €	Samedi soir hôtel Alexia	44 1 100,00 €
	1 700,69 €	Samedi midi et dimanche midi traiteur	84 1 260,00 €
62 repas du samedi soir hôtel Alexia	1 364,00 €		
115 repas traiteur samedi midi et dimanche midi	1 253,50 €		
Achat de vin pour repas samedi et dimanche	77,64 €		
	2 695,14 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>7 663,42 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>5 689,00 €</b>
		<b>PERTE</b>	<b>-1 974,42 €</b>

**NOUVELLES D'ELEVAGE****Bilan 2015****Il y a eu en 2015 cinq cotations 4**

Hemmet the comet du clos de la lulette  
 Haloxe coton du bois de la brique  
 Iursonn ball du clos de la lulette  
 Illroy fabulous girl du clos de la lulette  
 Natchy lady de dasilva

**Ont été homologués champion de France**

Alinai de dasilva  
 Kao khan de dasilva

**Champion de travail**

Dixie MC Lean VD Rod

**Les naissances qui sont parvenues à la Commission d'Elevage en 2015**

Elevage du clos de la lulette: 37 chiots  
 Elevage de la Velerie : 10 chiots  
 Elevage du Bain Du Roy : 24 chiots  
 Elevage De la Dane : 6 chiots  
 Elevage des Argeiras : 8 chiots  
 Elevage du val de Roquepertuse :6  
 Elevage de Firmvert:3